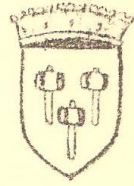
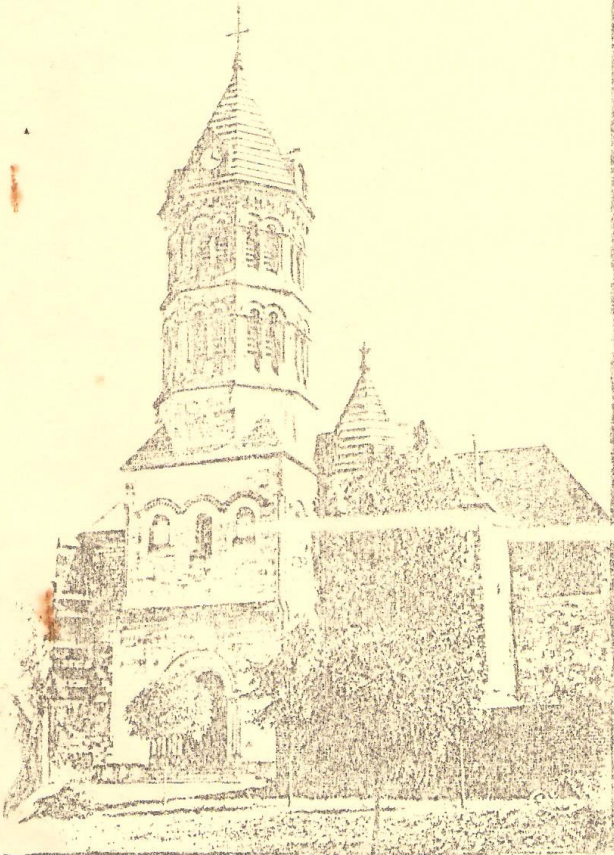


NOTRE

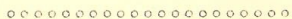


VILLAGE



BULLETTIN
MUNICIPAL
D'INFORMATIONS
ET DE LIAISON
DE LA COMMUNE DE
MONCHY-LAGACHE

N° 21 JANVIER 1977



Vos Responsables municipaux, comme il est d'usage vous offrent leurs meilleurs voeux de bonheur et de santé en ce début d'année 1977; mais surtout voeux d'un Service toujours meilleur que la Commune puisse vous assurer. Décisions de plus en plus nombreuses et de plus en plus lourdes à prendre, mais avec le souci que la part de la Municipalité ne gonfle immodérément votre feuille d'impôts locaux.

Un rappel des activités de votre Conseil Municipal au cours de ce dernier semestre précisera ci-dessous les décisions et les préoccupations.

Réunions des 13 Septembre, 28 Octobre, 21 Décembre :

PROBLEME DU RELOGEMENT DE MADAME GABRIELLE VASSEUR.

Evoqué depuis plusieurs années, il sera résolu, nous le pensons, d'une façon humaine et satisfaisante pour tous. Le plan d'aménagement du quartier entre la rivière et le café Ciezielski subventionné par le Conseil Régional nous obligeait à prendre une décision assez rapide. Une maison s'étant trouvée à vendre à des conditions raisonnables à Méréaucourt, la Commune s'est portée acquéreur, probablement provisoirement, puisque Madame VASSEUR et ses Fils souhaitent la racheter pour leur compte. Elle pourra être aménagée avec l'aide du P.A.C.T.

Ainsi sont solutionnés le problème d'un habitat insalubre et d'une amélioration nécessaire d'un quartier particulièrement bien placé, presque au centre de l'agglomération. Outre les aménagements prévus des abords de la rivière, une étude sera maintenant faite dans les semaines qui viennent des possibilités d'utilisation d'un terrain de presque 2 hectares avec celui derrière le café.

FOYER RURAL.

La construction se poursuit lentement, le bâtiment étant maintenant hors d'eau avec l'espoir de le voir terminé pour Pâques...

TELEPHONE AUTOMATIQUE.

Le Conseil Municipal s'est aussi prononcé sur différents problèmes posés par l'installation du téléphone automatique au début de 1977 dans la Commune.

Aménagement d'une "chambre" d'un petit central téléphonique dans une partie du bâtiment de pompe à incendie.

Mise en souterrain d'une partie de la ligne de Douvieux à Flez réalisé grâce à la bonne volonté des riverains intéressés et de la Générale Sucrière.

REMISE EN ETAT DES VITRAUX DE L'EGLISE.

Les vitraux de l'Eglise endommagés par la tempête du 2 Janvier 1976, posé le problème des responsabilités de deux Compagnies d'assurances ne s'estimant pas concernées pour l'indemnisation des dégâts, il faut le reconnaître très spéciaux. Finalement après accord elles ont pris en charge la moitié des frais prévus par le devis qui était de 30.000 Frs au total.

En réalité dès le début des travaux de réfection entrepris par Monsieur COURAGEUX, ancien Elève du Maître verrier GRUBER, il s'est révélé des frais supplémentaires de remise en état des ferrures, qu'a finalement accepté le Conseil Municipal.

Par la Commission des Monuments historiques et par la situation de Monsieur GRUBER Fils auprès du Ministère des affaires culturelles, Monsieur COURAGEUX a pu nous assurer par ailleurs que d'ici un ou deux ans les vitraux seraient classés, ce qui permettrait à la Commune d'être à l'abri à l'avenir de semblables responsabilités matérielles et financières.

Entre autres, cela pourra servir ultérieurement pour une restauration plus complète des vitraux sud qui ne seront cette fois que sommairement réparés.

PROBLEMES DIVERS.

D'autres problèmes ont été évoqués au Conseil Municipal.

Travaux à réaliser : cheminée du chauffage de la Mairie-école
buanderie et W.C. du Presbytère
Mur de l'école mitoyen avec Melle LAMPIETTI
Propositions et demandes diverses.

Droit de chasse accordé à la Société de chasse et aux riverains dans différentes cavées et chemins creux pour les dégâts de lapins entre autres de même que dans les hardines communales pour tenter de détruire une pullulation de lapins devenue catastrophique pour les jardiniers.

D'autre part le Conseil Municipal a eu à se prononcer sur une nouvelle proposition de l'Administration des P.et.T. concernant la distribution du courrier des hameaux.

La délibération qu'il a été amenée à prendre est le rattachement logique des hameaux à Monchy; ceci malgré une pétition (avant que le Conseil Municipal ne soit tenu au courant des changements envisagés) lancée par des personnes souhaitant garder le préposé de Péronne.

LA VIE DU VILLAGE

LA POPULATION

- Etat-Civil

Naissances :	DECOMBLE Fabien	22	Juillet
	DERLY Sabine	20	Août
	DE KERF Karine	13	Novembre
	MOINARD André	17	Décembre
	HE Coralie	25	Décembre
Mariages :	CARON Fabrice et DUPUIS Nicole	31	Juillet
	ARNOND Christian et SWYNGEDAUX Joëlle ..	4	Septembre
	HOUZET Marc-Arthur et BENARD Dominique .	8	Octobre
	WILMORT Jean-Marc et DELCROIX Pascale ..	27	Novembre
	COCHET Claude et CAPRON Annie	11	Décembre
Décès :	MOINARD Yoann	3	Juillet
	DEJARDIN-BOURBIER Marie	3	Juillet
	TREPANT-WARGNIER Lucienne	9	Août
	BOUILLAUD Rémy	15	Août
	GANDON Francis	22	Septembre
	DERLY Sabine	9	Octobre
LEFEVRE Edouard	25	Décembre	

- Décès de Monsieur Raoul GRU

Dans les décès à l'Etat-civil de MONCHY ne figure pas Monsieur Raoul GRU qui retraité à Paris avait quitté la commune depuis une trentaine d'années et qui y est décédé le 3 Novembre à l'âge de 92 ans.

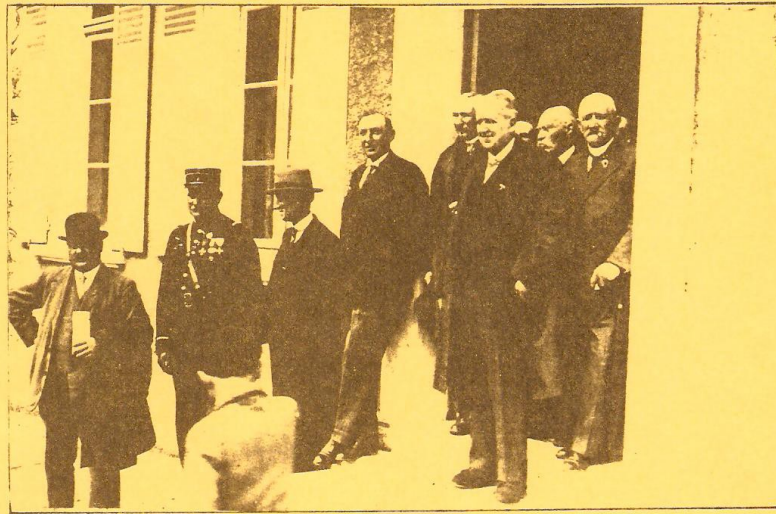
Néanmoins son pays était toujours MONCHY où il avait gardé des attaches indéfectibles et ses racines familiales et d'homme de la terre.

Il a été Maire de MONCHY pendant 22 ans depuis Mai 1925, période de la Reconstruction des ruines de 1918 à Mars 1947.

Monsieur Raoul GRU avait été un des pionniers du Syndicalisme et du Crédit Agricole dans le département. Il avait entre autres, créé en 1942 avec Monsieur Maurice DUCLERCQ et Monsieur Jean DUPARCQ la C.U.M.A. de Monchy qui fut la première coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun de la Somme.

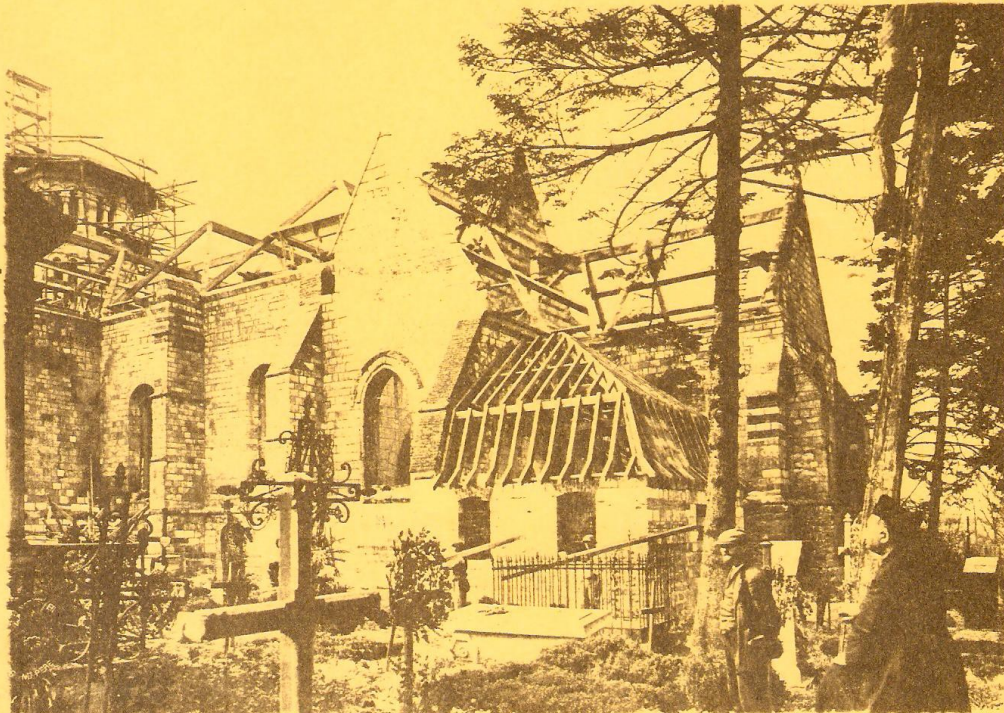
Ceux qui l'ont connu en garderont le souvenir d'un homme énergique, efficace, généreux, mais surtout d'une très grande simplicité. Il avait toujours refusé les honneurs et à l'âge de la retraite avait voulu avec discrétion laisser la place aux plus jeunes.

Avec Lui, une page importante de la vie du village est tournée car Il était le dernier survivant du Conseil Municipal de l'après guerre de 1918.



QUELQUES PERSONNALITES DEVANT LA MAIRIE DE MONCHY, EN 1930 LORS DE L'INAUGURATION
DU SERVICE D'EAU

• De gauche à droite : M. Naty Entrepreneur des travaux d'adduction d'eau, M. Varrier Chef de Corps des Sapeurs-pompiers, M. Petithomme Maire de Tertry, M. Raoul Gru Maire de Monchy, X... (non identifié) M. Rouge Conseiller général de Ham, Mrs. Ernest Castel et Emile Dorvillé Conseillers municipaux.



RECONSTRUCTION DE L'EGLISE DE MONCHY . Etat des travaux en 1925 avec au 1^{er} plan
à droite : M. l'Abbé Lacroix, Curé de Monchy, et le Chef de chantier.

DES DATES, DES CHIFFRES.

Quelques dates et quelques chiffres concernant l'époque où Monsieur Raoul GRU fut Maire permettront aux Anciens de se souvenir et aux plus jeunes de s'informer.

- 26 Septembre 1926 :

Inauguration de l'Eglise reconstruite et Baptême des cloches, le devis était pour le gros oeuvre seul de 900.000 Frs environ, somme couverte par les dommages de guerre + 50.200 Frs pour les cloches installées par l'Entreprise Wauthy + 10.000 Frs environ pour l'horloge montée par l'Entreprise Joly à Ferrières (Oise).

Les vitraux de l'église avaient fait l'objet le 25 Avril 1927 d'un marché de 61.396 Frs passé avec le Maître-Verrier Parisien GRUBER.

La salle des fêtes avait été construite en 1927.

Le Service d'eau a été installé dans la Commune entre 1927 début des travaux et 1930 achèvement.

Il est intéressant de retrouver aussi les délibérations du Conseil Municipal décidant de faire réaliser les travaux intérieurs de l'Eglise par des artisans locaux. La chaire, le confessionnal, le couvercle des fonds baptismaux, les bancs et surtout les stalles ont été façonnés par Monsieur MARCHANDISE, Menuisier à Monchy aidé de ses deux compagnons Messieurs NOLLAND et MANGOT.

Les lustres en fer forgé ont été réalisés par Monsieur Octave PRESTEL.

L'ARBRE DE NOEL.

Le traditionnel Arbre de Noël a été malheureusement, cette année, réduit à sa plus simple expression : une distribution de jouets aux 185 enfants de Monchy, dans les classes en attendant aussi l'an prochain un cadre plus approprié.

REPAS DES ANCIENS.

Dans l'attente de l'achèvement du Foyer rural, il s'est passé le 28 Novembre dans la Salle "chez Mélanie" mise aimablement à la disposition de la Commune par les Etablissements BONDUELLE.

Les 50 ans de mariage de Monsieur et Madame Joseph DUBREUIL, une vieille famille de MONCHY ont été fêtés à l'issue de ce repas partagé par une cinquantaine de personnes dans une excellente ambiance.

RETRAITES.

Notre village verra aussi partir avec regret à la retraite deux enseignants très appréciés de tous : Madame LABALETTE et Monsieur MAZIER.

Ce dernier fort heureusement pour tous les administrés qui apprécient sa compétence et sa serviabilité restera encore Secrétaire de Mairie.

DON DU SANG.

. Les VENDREDI 1er AVRIL et 19 AOUT 1977.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 1975 ET DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1976.

Le compte administratif 1975, voté en Octobre, s'est soldé par un excédent de recettes de 170.082 Frs dont la plus grande partie sera l'auto-financement de la Commune dans la construction du Foyer rural. A noter que les impôts locaux de 1975 n'ont été en augmentation sur 1974 que de 2,1 % (119.100 Frs en 1974 et 121.626 Frs en 1975) pour ce qui concerne la part de la commune.

SUCCESSION DU GARDE MUNICIPAL.

Monsieur Eugène LEVERT au Service de la Commune depuis de nombreuses années, va faire valoir ses droits à la retraite fin Juin. Le Conseil Municipal devra lui désigner un remplaçant. Les candidatures pourront être enregistrées en Mairie, avec toute discrétion souhaitée jusqu'au choix du Conseil Municipal dans quelques mois.

COMMUNIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL.

Comme chacun sait les prochaines élections municipales auront lieu les 13 et 20 Mars.

Votre Conseil Municipal souhaiterait avant ces élections renouveler l'expérience tentée il y a six ans d'une réunion d'information publique ouverte à tous, avec comme objectifs :

Dresser en quelque sorte un bilan de son mandat. Ensuite en donnant la parole à ses administrés, connaître leur point de vue sur la gestion municipale. Enfin permettre à ceux qui s'intéresseraient aux responsabilités civiques de se manifester, plusieurs places devant être vacantes au Conseil Municipal.

Le souci des Conseillers Municipaux actuels est : d'éviter une élection politique dans notre village, mais surtout de permettre d'ouvrir le futur Conseil Municipal à toutes les classes sociales, toutes les catégories d'âge et toutes les opinions tout en maintenant la base actuelle qui a bien oeuvré pour la commune.

La date de cette réunion est fixée au 1er Samedi de Février à 15 heures en Mairie de MONCHY.

QUETES AUX MARIAGES.

- CARON - DUPUIS : 164.30 Frs (au profit des Vieux)
- ARNOUD - SWYNGEDAUF : 95.50 Frs (au profit des Vieux)
- HOUZET - BENARD : 451.50 Frs (au profit des Vieux et des Ecoles)
- WILMORT - DELCROIX : 130.40 Frs (au profit des Vieux)
- COCHET - CAPRON : 210.50 Frs (au profit des Vieux)

DIX ANS.

Notre bulletin a maintenant 10 ans d'âge, son premier numéro porte en effet la date de Décembre 1966. Tous nos remerciements à ceux qui nous aident gracieusement à le composer : Monsieur MAZIER, Monsieur et Madame Gérard MERLIER, Monsieur GREGOIRE de Flez, les Présidents de Sociétés locales et tous ceux qui nous ont rédigé des articles concernant la vie ou l'histoire de "Notre Village".

INFORMATION DIVERSE.

L'Etang communal est actuellement fermé et la pêche n'y sera de nouveau autorisée qu'en Mai après réempoissonnement.

NOS SOCIETES LOCALES

MONCHY A.C. FOOTBALL.

Au seuil des matches retour de cette année sportive nos quatre équipes sont actuellement dans le milieu des différents classements.

La 1er Seniors aura fort à faire pour remonter à une place plus digne d'elle. Si les joueurs, les dirigeants et les supporters prennent conscience de leurs possibilités, de leurs responsabilités, elle peut accéder à la 2ème division.

La grande satisfaction du nouveau comité est l'enthousiasme des jeunes de l'équipe minimes-pupilles dirigés par Messieurs RIGAUD et COLETTE et surtout entraînés, chaque Mercredi, par Monsieur CIEZIELSKI. Pour ces jeunes un stage de quatre jours la semaine de Noël a été organisé; quel exemple et quel encouragement de les voir aussi assidus et appliqués par une température peu clémente durant ce stage de formation pratique et théorique.

Les cadets qui suivront un stage identique durant les vacances de Pâques seront, nous l'espérons, animés au même enthousiasme.

Le comité présente à tous dirigeants, joueurs et supporters ainsi qu'à leur famille ses meilleurs voeux pour cette année nouvelle en souhaitant que tous ensemble dans le véritable esprit sportif, ils continuent d'animer le M.A.C.

MONCHY A.C. PING-PONG.

Les matches aller sont pratiquement terminés et nos quatre équipes qui connaissent des fortunes diverses, vont profiter de la trêve pour se "regonfler".

L'équipe fanion se comporte honorablement en 1ère division, elle se compose de jeunes joueurs, anciens du Club.

L'équipe 2, celle des anciens (Messieurs MOREAU, RUMIGNY, MERLIER et FOURNIER) occupe la 3ème place de son championnat.

Les équipes 3 et 4 font mieux que se défendre dans leurs divisions respectives, ce sont des jeunes, futurs joueurs des équipes premières.

FANFARE STE-CECILE.

Très calme le 2ème semestre 1976 pour la fanfare qui n'a pas eu l'occasion de se manifester.

Le mauvais temps ne facilitant pas les déplacements, les répétitions n'ont pu avoir lieu comme prévu.

Celles-ci reprendront dès que possible.

RUCHE ENFANTINE.

L'Association Familiale pense déjà à la "Ruche" de 1977. Nous recrutons des jeunes filles ayant 16 ans ou plus et aimant les enfants pour devenir monitrice de Ruche enfantine.

Pour vous qualifier et avoir droit au diplôme de moniteur, vous ferez un stage de cinq jours à Soissons pendant les vacances de Pâques ou au début Juillet.

Nous demandons aux parents des enfants nés entre 1967 et 1974 de bien vouloir retenir leurs inscriptions le jour de la réunion qui aura lieu le 14 Mars à 20 heures 30 dans la Mairie.

Il nous est indispensable de connaître le nombre d'enfants qui fréquenteront la Ruche en Juillet pour nous permettre d'engager les monitrices.

Retenez bien cette date 14 Mars car il n'y aura pas d'autre convocation.

Pour tous renseignements s'adresser chez Madame BOCQUET.

ANCIENS COMBATTANTS.

Notre Camarade Marcel FRANCOIS n'est plus. Brusquement disparu le 13 Décembre 1976 après de rapides interventions chirurgicales; il était toujours/resté fidèle à la section des Anciens Combattants de Monchy; longtemps habitant de la commune, il était apprécié de tous comme facteur des P.T.T. ou tous connaissaient sa bonhomie et sa gentillesse et son Epouse Gérante du magasin La Ruche, qui lui valu son surnom; toujours prêt à rendre service aux Camarades et toujours fidèle à toutes les réunions. Depuis quelques années, retiré à Croix-Moligneaux, d'où il était originaire, il avait tenu à rester fidèle à Monchy comme avant.

Avec tous nos Camarades, nous pleurons un Ami très humain et très dévoué. Une délégation de Monchy nous a représenté à ses obsèques à Croix-Moligneaux le 15 Décembre. Au revoir Marcel.

Le Bureau des Anciens Combattants de Monchy présente ses meilleurs voeux à tous les Adhérents de la Commune et à leurs Familles, les assure de leur dévouement et de leur amitié. Il conseille à tous l'adhésion à la Retraite Mutualiste et propose à ceux qui ne seraient pas inscrits ailleurs d'adhérer à la Mutuelle des Prisonniers de Guerre.

BUREAU D'AIDE SOCIALE.

Notre futur Foyer rural va permettre l'épanouissement des activités du bureau d'aide sociale.

La nomination sur notre secteur de Mademoiselle TIRARD, Assistante Sociale, rattachée à la Mutuelle Agricole d'Amiens, va concrétiser bien des rêves :

Grâce à son dynamisme, ses compétences, sa gentillesse auprès des personnes qu'elle contacte, elle conquiert toutes les sympathies et déjà ses réalisations s'opèrent.

La "protection maternelle et infantile" (P.M.I.) a vu le jour avec la création de la consultation des nourrissons, le 3ème Vendredi de chaque mois de 9 heures à 12 heures : un Docteur pédiatre ausculte chaque enfant. Madame GOMEZ, de Méreaucourt, a gracieusement accepté d'en prendre la responsabilité, nous la remercions vivement.

De ce contact mensuel avec les jeunes mamans, il a été décidé des rencontres d'information et de formation, animées par Madame CAUWET, Conseillère rurale, et différentes personnes compétentes qui nous proposent, outre différentes causeries telles que : "l'amélioration de l'habitat", "le jardinage", comment utiliser les surgelés", "savoir acheter nos appareils ménagers", "le budget familial", etc..., la création de cours de cuisine, cours de coupe et couture ouverts à tous : jeunes et adultes.

L'ampleur donnée à ces causeries ne dépendra que de vos souhaits; aussi chacune est-elle invitée à exprimer ses propres désirs ! ne laissons donc pas passer une telle chance, Madame HENNEBIL est toute prête à assumer la liaison entre le village et les organisateurs, cette activité étant rattachée aux "associations familiales" devrait toucher toutes les familles du village.

Le service "aide ménagère" est maintenant bien ancré ! quelques précisions toutefois :

Il s'adresse à toutes personnes de plus de 70 ans vivant seules ou en ménage, ne pouvant plus assumer par elle-même les soins du ménage et ayant des ressources ne dépassant pas les sommes de 20.700 Frs par an, pour une personne seule et 30.900 Frs pour un ménage.

Il est bien entendu que si ces personnes possèdent au village leurs propres enfants, capables de les aider, le service les contacte d'abord afin de connaître leur possibilité d'entr'aide et intervient ensuite. Il est très rare qu'une demande soit refusée... mais elle peut être plus ou moins limitée en nombre d'heures, suivant les cas. Une légère participation est réclamée à tous les membres du régime général et de la Caisse Agricole et qui varie selon les ressources de chacun.

C'est un service qui a été créé pour éviter ou retarder le plus possible le départ des personnes seules en hospice ou maison de retraite.

N'hésitez donc pas à faire appel.

Quant au "Club 3ème âge" dont on parle tant et que tous attendent avec impatience selon le sondage effectué au repas des anciens; une bonne volonté, dynamique et énergique, Monsieur Robert FOURNIER s'est déjà proposé pour l'animer.

Que de bonnes parties en perspective !

C'est avec joie que le bureau d'aide sociale, heureux d'avoir pu cette année augmenter ses distributions de charbon aux non imposables sur le revenu, voit s'élargir son champ d'action. Il espère répondre à l'attente de tous dans l'amitié et la compréhension. Toutes les suggestions seront prises en considération.

LES VILLAS ROMAINES DE MONCHY.

-:--:--:--:--:--

Certains d'entre vous ont sans doute vu dans les journaux locaux un compte-rendu de la Société archéologique de Péronne, sur des fouilles effectuées par elle à Monchy au lieu dit : "Les Moïes", depuis Avril-Mai 1975.

Monsieur EMBRY qui est le responsable de ces recherches a bien voulu nous communiquer les notes prises à cette occasion et nous donner quelques détails complémentaires pour en faire un "digest" plus attractif. Nous l'en remercions bien vivement.

Par ailleurs, Monsieur Roger AGACHE, Directeur régional des Antiquités historiques de Picardie a réalisé un remarquable atlas d'archéologie aérienne de la région, qui vient de paraître tout récemment. Cet atlas composé uniquement de photos aériennes prises à différentes époques de l'année permet de constater par des tâches ou des lignes plus claires ou plus foncées des traces très nettes d'anciennes constructions indiscernables au sol.

On sait par ailleurs qu'au moment de l'Empire romain, en dehors des villes très espacées, il n'y avait dans la plaine que des fermes ou "villas" qui rassemblaient dans un même enclos des familles vivant du sol alentour. Le plus bel exemple retrouvé récemment, dans la région, est celui d'Athies.

L'atlas aérien de Monsieur AGACHE a permis de repérer cinq villas plus ou moins importantes sur le terroir de Monchy.

- 1) à Flez, entre les Ecartis et le Tomblet, villa gallo-romaine à cour rectangulaire orientée à l'Est avec au Tomblet substructions gallo-romaines (Le terme "Tomblet" avait d'ailleurs toujours laissé supposer aux cultivateurs de Flez des origines de nécropole).
- 2) aux champs du midi, au sud de Monchy, à gauche du chemin de La Terrière, à hauteur du Bois Mon Homme et de l'Enfer, une grande villa peu marquée avec semble t'il une longue cour rectangulaire subdivisée en deux.
- 3) à la limite d'Estrées-en-Chaussée entre la Tombelette et la chaussée Brunehaut (une très importante voie romaine) une villa gallo-romaine.
- 4) à la limite de Trefcon, pâture de Véricaud et la Bruyère, une villa gallo-romaine.
- 5) à l'Est de Monchy au lieu dit du cadastre : l'Épinette, une grande villa gallo-romaine dont la cour paraît orientée au sud.

Cette villa pas très loin d'un autre lieu dit les Moïes qui veut dire "meules" en Picard se trouvait à peu près à la croisée des chemins de St-Quentin et de celui de Beauvois supprimé lors du remembrement.

C'est dans ces parages qu'ont été faites les fouilles de la Société archéologique de Péronne à la suite de recherches systématiques dans la tranchée du gazoduc-de Nesle jusqu'à l'Omignon à Caulaincourt.

Nous reprenons donc maintenant un résumé du compte-rendu de Monsieur EMBRY : la tranchée du gaz de Hollande a été faite uniformément à 2 mètres de profondeur sur 1 mètre 40 de large et sur toute la traversée du terroir le sol n'est constitué que du limon. Aucun vestige n'a été découvert de la guerre de 1914-1918.

Par contre, au point 5, section ZH n° 43 B Lieu dit aux Moïes, ont été réalisés les fouilles à la suite de la découverte de nombreuses traces de tessons de poterie.

Dans la tranchée faite, le rapport mentionne qu'ont été trouvés :

- de nombreux et grands éléments de toiture
- des fragments de carreaux peints en rouge
- de nombreux tessons de poterie grise (30 types de bords)
- quelques fragments de sigillée à engobe de mauvaise terre (3 types)
- des éléments de grands récipients en terre rose ou beige (type poterie commune dite gallo-belge) cruches, grands plats évasés (8 types)
- des fragments de mortier rose typique
- les éléments du col de deux récipients en terre grise à bec triflé (type oénoché)
- une épingle en os à tête sphérique
- deux éléments de bronze (fragments probables de miroir)
- une petite pièce de bronze (dont Monsieur EMBRY nous donnera plus loin une explication historique)

La conclusion du rapport permet d'affirmer la présence d'un habitat gallo-romain, les vestiges étant particulièrement denses 400 mètres au sud, c'est-à-dire tout à fait dans la zone où la photo aérienne révèle des traces très nettes.

Concernant la pièce de bronze d'un diamètre de 17 m/m très usée; elle est attribuable à Tétricus (270-73 après Jésus-Christ).

Tétricus fut le dernier de ces généraux gaulois, qui excédés par l'anarchie qui régnait à Rome ont pris le pouvoir dans la région rhénane et tout en faisant sécession vis-à-vis de Rome ont maintenu les Barbares sur le Rhin.

Leur "Empire" couvrait la Germanie, la Belgique (dont nous faisons partie) la Bretagne et l'Aquitaine.

Ces généraux (dont Tétricus) frappèrent monnaie à Trèves et à Cologne.

L'empereur romain Aurélien vint attaquer ces rebelles gaulois qui furent vaincus par Lui en 273.

Maix ceux-ci en dégarnissant la frontière Rhénane avaient laissé le champ libre à la plus formidable invasion barbare que les provinces gauloises eussent jamais subie.

Elles furent entièrement submergées par le flot.

Les poussées franques se firent pour notre région : du Rhin inférieur par Bavai vers Paris.

Elles provoquèrent la ruine des villas gallo-romaines d'autant plus facilement pour celle des Moïes qu'elle se trouvait à quelque cent mètres d'une voie romaine secondaire reliant depuis Vermand, la grande chaussée Brunehaut à la voie Amiens - Soissons à Roiglise. La route d'Ugny-l'Equipée à Matigny toute droite, emprunte encore exactement cette ancienne voie. Et ces voies étaient tout naturellement les voies des grandes invasions.

C'est ainsi que cette petite pièce de Tétricus enfouie dans le limon de Monchy est restée là sans doute pour témoigner de la fin d'une civilisation...

-:-:-:-:-:-:-